

CTD

mardi 17 septembre 2019

Clubs présents : Houilles, St Cyr, E. Dreux, A. Dreux, Gargenville, USY, Les Clayes, Mantes, Houdan, Conflans, Voisins, Fontenay, Plaisir, Chatou, Les Mureaux

Bilan saison 2018-2019	1
Formation/examen	1
Compétition amicale	1
Compétitions	2
Saison 2019-2020	2
Administratif	2
Formations	3
Stage T / modifications	4
Communication	5
Compétitions	5
Points divers	6

Bilan saison 2018-2019

Formation/examen

La formation s'est bien passée, malgré certain(e)s stagiaires présent(e)s sans aucune motivation. Taux d'échec important, en grande partie à cause des vidéos de l'examen national (qualité et difficulté).

Même s'il est indispensable d'avoir des juges, il faut que les clubs qui envoient des stagiaires vérifient un minimum leur motivation.

Compétition amicale

Pour cette première, tous les présents l'ont apprécié et trouvé l'idée intéressante.

Attention toutefois à ne pas la prendre trop à la légère. Par moment, l'esprit était un peu trop « grand entraînement » sur la forme, avec des échauffements à rallonge et des rotations lentes de la part de certaines équipes.

A noter un manque de participation de l'ensemble des clubs notamment sur le nombre d'équipes présentes. Nous avons eu du mal à constituer un plateau complet.

Si l'effort n'est pas réalisé nous obligerons les clubs ayant des stagiaires à fournir un nombre d'équipes suffisantes.

Compétitions

A noter que de manière générale les clubs du 78 sont souvent organisateurs (départementaux, régionaux, groupe) et nous les en remercions.

De plus, les clubs n'hésitent pas à s'aider tant sur le prêt de matériel, que sur l'aide logistique ou humaine.

Départementaux

Les organisations départementales se sont bien déroulées, tant à Dreux qu'à Conflans ou Fontenay.

Merci à Conflans qui avait accepté de prendre cette compétition, vu que nous n'avions aucun autre organisateur possible.

Pour leur première, Fontenay a des retours positifs notamment sur le complexe sportif. Merci aux clubs qui les ont aidés tant sur la logistique que sur le matériel.

La compétition Tremplins à Houilles n'a pas eu de problème particulier sur l'organisation, mais le gymnase prévu initialement et validé par la mairie n'a finalement pas été disponible. Le "nouveau" gymnase sans ancrages a causé des soucis logistiques :

- une seule barre pour deux plateaux, occasionnant un retard important de la compétition
- une seule entrée/sortie, occasionnant de gros mouvements de foule notamment après palmarès.

Régionaux

Les compétitions régionales se sont bien passées également.

Gargenville a regretté un manque de plateau masculin le dimanche matin. Malheureusement, il ne pouvait pas être anticipé puisqu'il est dû aux nombreux forfaits d'équipes masculines lors des phases départementales.

Les Mureaux a également organisé sa première compétition UFOLEP avec les finales régionales ouest. Comme prévu, les tribunes n'étant pas nombreuses, la salle avait été réaménagée avec notamment des chaises pour le public. L'installation a permis au public de pouvoir profiter de la compétition et aux gymnastes de pouvoir faire leur compétition dans de bonnes conditions. Seules les pistes d'élan au saut étaient courtes, mais suffisante pour les niveaux présents. Bonne organisation de manière générale avec notamment beaucoup de bénévoles présents et visibles. Plaisir a accueilli les régionaux petite enfance. Pas de soucis concernant le complexe et l'organisation. Par contre, il est dommage que le nombre d'équipes présentes soit si faible (moitié moins que les phases départementales).

La CTD prend alors la décision ne pas organiser de phase départementale Tremplins sur 2019-2020. La seule compétition régionale permettra un nombre conséquent d'équipes et plus de temps pour préparer les enfants.

Nouveaux clubs

Nous avons accueilli de nouveaux clubs qui se sont bien intégrés. Leurs engagements semblaient en phase avec la brochure UFOLEP.

Saison 2019-2020

Administratif

Licences / assurances

Pour rappel, les licences sont à anticiper afin d'assurer vos gymnastes, mais également afin de pouvoir créer vos équipes sur le site des clubs et vérifier ainsi que les catégories sont les bonnes. Les Claves regrette que les feuilles d'assurance UFOLEP pré remplies ne soient disponibles que fin août, une fois les réinscriptions terminées.

Pour rappel également : les feuilles d'assurance UFOLEP sont obligatoires pour chaque adhérent. Elles doivent être signées pour permettre de prouver que ce document leur a été présenté. Elles sont ensuite à conserver.

Formations

Masculins

Pour la formation des juges masculins, merci de transmettre votre prévisionnel concernant les stagiaires (BF1-BF2-opt3) à Sébastien avant le 28 septembre. Normalement la formation devrait avoir lieu dans le 94 cette saison, mais pourrait se faire dans le 78 si le nombre de stagiaires le permet.

BF1 GAF / BF2 GAF

⇒ Formule

La formation proposée cette saison se fera pendant les vacances de la Toussaint.

Voici les prévisions (en attente de confirmation des salles) :

BF1

Théorie les lundi 21 et mardi 22 (9h-17h) à St Quentin (lieu à confirmer).

Jugement réel le jeudi 24 à Dreux

Généralités et brochure : 23 ou 24 novembre (matin)

BF2

Théorie le mercredi 23 à St Quentin (lieu à confirmer).

Jugement réel le vendredi 25 à Dreux

Examens

23 ou 24 novembre (après-midi) à St Quentin (lieu à confirmer).

Compétition amicale / validation des notes

Samedi 14 décembre.

Elle ne concernera que des équipes N8-N7.

Les clubs doivent de suite anticiper en essayant de prévoir les équipes présentes.

La compétition est créée sur le site des clubs afin de prendre vos engagements et constituer les grilles.

Engagements sur Internet pour le 10 novembre au plus tard !

⇒ Recyclage

Jeudi 24 pour les BF1.

Vendredi 25 pour les BF2.

Cela concerne les juges non validés, mais peut aussi intéresser les juges souhaitant se remettre à niveau ou à jour sur la brochure. Les inscriptions seront obligatoires afin d'anticiper sur le nombre de personnes présentes.

⇒ Formateurs / stagiaires

Mélanie a sollicité les formateurs habituels par mail. Certains se sont déjà manifestés et le nombre minimum requis semble être atteint.

Pour les stagiaires,

⇒ Outils

Si certains clubs ont des vidéos à transmettre, elles seront utiles.

BF1 N6

C'est la dernière année où les actuels BF1 N6 peuvent prétendre obtenir des équivalences :

- Simple participation complète à la formation BF2 : BF2 N6 conservé "à vie" (donc jugement possible en N8-N7-N6)
- Participation à une formation complète BF2 + validation par un jugement à blanc sur N5 (jugement 10 équipes validé par un responsable) : BF2 base
- Participation classique à une formation BF2 + examen BF2 : fonctionnement classique, niveau suivant les résultats de l'examen (jusqu'au BF2 complet).
- Si les juges concernés ne font rien, ils deviendront automatiquement BF1 complet (donc aptes aux N8-N7 uniquement) **avant les compétitions départementales !**

Responsable des juges

Tout comme pour la formation, il est indispensable d'avoir un groupe de personnes pouvant intervenir sur ce poste et notamment permettre à Mélanie d'être déchargée de ce rôle.

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Mélanie.

Formation de formateurs

L'UFOLEP nationale propose une formation de formateurs les 16 et 17 novembre. Possibilité d'être financé par l'UFOLEP 78

Formation BF1-A

Le ski-gym est reconduit sur la première vacances d'avril.

Le BF1-A sera sur la nouvelle version. Cela rallonge la formation, et une première semaine (surement en février) devra être réalisée pour obtenir le volume horaire demandé.

Le BF1-A devrait permettre à terme d'obtenir une équivalence sur le futur CQP, donc diplôme d'Etat.

Stage T / modifications

Le compte rendu du stage T est disponible sur www.ufolepgym.com, ainsi que les modifications.

Plusieurs personnes de l'Ile de France étaient présentes au stage T, notamment Mélanie.

Montées descentes

La règle des montée/descentes n'a pas été modifiée. La limite est toujours à 86%.

Le document est disponible sur le site.

Synthèse des changements

Les règles concernant les filières restent inchangées :

Filière jeunes = au moins une gymnaste de 10 ans et moins ET une gymnaste de 11 ans et moins.

A noter que des allègements ont été réalisés pour certaines catégories en permettant de n'avoir qu'un gymnaste ou même aucun de 10 ans et moins.

Catégorie = la gymnaste la plus âgée définit la catégorie de l'équipe.

Pour ces gymnastes, leur absence doit être justifié selon la brochure, tout comme un nombre insuffisant de gymnastes présents

Le site des clubs vous permet de créer vos équipes et de vérifier les règles.

Les niveaux 8 et 7 féminins et niveau 6 masculin n'auront plus de qualification pour les finales nationales. Ils seront à finalité groupe, et leur finale sera positionnée soit sur les demi-finales, soit sur les finales jeunes.

Ce changement a permis la création de la catégorie 11-15 ans pour les féminines.

La catégorie féminine N3 11-15 ans a été créée également.

Toutes les équipes seront désormais à 6 gymnastes.

Une règle a été ajoutée pour définir les cas d'une équipe incomplète. Cela peut aller jusqu'à la non-participation (même en étant présent au contrôle des licences).

Malgré un mieux, le constat d'un manque d'harmonisation sur le jugement féminin a encore été fait. Le mini site jugement va être mis en place en octobre et permettra qu'à une question ou litige soit apportée une réponse "nationale".

La règle des 90% est abandonnée. Même si l'idée semble bonne, force est de constater que beaucoup de clubs et même de départements ne jouent pas le jeu.

L'Ile de France (et le Rhône Alpes) ayant des quotas dès les phases départementales, les équipes de ces régions risquent de franchir la limite alors que les autres régions pourront "sous-matcher" ou "calculer" pour ne pas la franchir.

Pour une équipe forfait, l'obligation de présenter son juge est allongée à 15 jours.

L'accompagnement gestuel est mal compris par beaucoup de juges qui en abusent. La sécurité des gymnastes étant la priorité, la règle est revue : cette pénalité sera désormais limitée au sol, au saut, à la poutre et au cheval d'arçons.

La règle des positions de corps est harmonisée entre les filles et les garçons (voir dessin).

La propreté est mise en avant puisque les fautes actuellement 0,1 / 0,2 / 0,3 passent toutes à 0,1 / 0,3 / 0,5

Mais la prise de risque reste intéressant puisque la chute reste à 0,5

Peu de modifications chez les féminines. Des ES et bonus vont être changés afin d'éviter les interprétations et litiges. Les textes n'étant pas encore clair, cela paraître le 1^{er} octobre.

Pour les masculins, peu de modifications, mais deux gros changements :

- Une option aux arçons avec la réalisation de cercles en N6-N5-N4
- Une option aux parallèles avec la réalisation de balancés en suspension en N6-N5

Les balancés ont également eu des retouches (limitation du nombre, création de 0,3).

Enfin, la priorité a été mise sur la sécurité des plus petits avec un aménagement (obligatoire pour les organisateurs) de la barre fixe et des anneaux.

Enfin, le nouveau PNF amène le BFO et le BFA à être modifiés.

Le BFA sera testé progressivement sur le territoire au fur et à mesure de la saison.

Pour le BFO, il semble impossible que la nouvelle version soit mise en place dès cette saison.

Communication

Livret de fonctionnement

Prévu pour aider les nouveaux clubs, il contient beaucoup d'informations qui seraient utiles également aux anciens.

Nous vous invitons donc à le consulter, le lire, et éventuellement à nous faire un retour ☺

<https://docs.google.com/document/d/1wPblOHfTFaDWJjdhwMys4Q1bT8m9liuwJI9kpBKDs>

Facebook régional / national

Pensez à l'ajouter !

L'actualité est mise à jour au fur et à mesure : calendrier, informations diverses, rappels de règlement.

Mailing

Le Google Doc mis en place pour faciliter la communication fonctionne très bien.

Les clubs y ont accès pour mettre à jour les contacts (Il est important d'en avoir 3 par clubs), mais aussi pour contacter les autres clubs, notamment dans les recherches de juges, ou autre.

Compétitions

Individuelles N8-N7 ?

Puisque nous sommes le seul département à le faire, la question de revenir sur l'interdiction des individuelles est posée.

A l'unanimité, la proposition est rejetée.

Pour rappel : sur les N6-N5, il n'y a pas de soucis particulier à les accepter, mais il est demandé que deux individuelles ne suivent pas une équipe.

Egalement, charge aux clubs de ne pas être dans l'excès concernant ces individuelles.

Chef de plateau

Personne indispensable sur une compétition, il est important de pouvoir avoir plusieurs personnes disponibles. Kathie et Sébastien y sont régulièrement, Ylian s'est formé l'an dernier, et des clubs comme Gargenville ou Conflans ont des personnes internes. Si d'autres personnes souhaitent

essayer, n'hésitez pas à vous rapprocher de Sébastien. L'idée étant d'avoir un groupe de chefs de plateau conséquent pour permettre de tourner et ne pas bloquer les personnes actuellement intéressées.

Calendrier

Ne souhaitent pas organiser de compétition cette saison, les clubs :
Conflans, Mantes, Fontenay, St Cyr, E. Dreux, Houdan

Pour les compétitions départementales,
Mixte Dreux 18 et 19 janvier
N6-N5 Voisins 25 et 26 janvier
N8-N7 Les Clayes 1^{er} et 2 février

Ces dates sont prévisionnelles. Les clubs vont contacter leur bureau et leur mairie pour vérifier le souhait d'organisation d'une part, et la disponibilité des gymnases aux dates souhaitées d'autre part.

Sont candidats pour l'organisation d'une compétition régionale :

Gargenville – féminines N8 et N7
Les Mureaux – finales régionales ouest
Houilles – Petite enfance ouest

94	16 et 17 mai	Demi-finales
59	30, 31 mai et 1 ^{er} juin	Finales jeunes
Pas de lieu	6 et 7 juin et/ou 13 et 14 juin	Finales nationales

Points divers

Juges

La grande majorité des juges dans vos clubs ont été reçus à l'examen national, et apparaissent sur vos listings. Mais ils n'ont pas finalisé les démarches administratives et ne sont donc pas reconnus comme BFO auprès de l'UFOLEP Nationale.

Nous vous invitons à régulariser cela en fournissant les documents nécessaires :

- ⇒ BF1
feuille de période probatoire remplie, signée et tamponnée
feuille de réinvestissement remplie, signée et tamponnées
- ⇒ BF2
feuille de réinvestissement remplie, signée et tamponnées
diplôme de secouriste (PSC-1 notamment)

Avec l'informatisation des formations et donc des diplômé(e)s, vos juges pourraient d'ici quelques années se voir interdire de juger !

Vous pouvez vous rapprocher de Bertrand pour finaliser ces démarches.

PSC-1

Rappel : l'UFOLEP peut réaliser la formation PSC-1.

A nombre suffisant, vous pouvez l'organiser dans votre club, autrement vous pouvez solliciter Bertrand pour annoncer le nombre de personnes à former. Des regroupements pourront alors être réalisés.

Ce diplôme est obligatoire pour les juges BF2 et BF2 option 3.

Service civique

Il est rappelé aux clubs la possibilité d'engager un jeune en service civique pour un coût très limité alors que l'utilité pourrait être grande.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'UFOLEP 78 pour plus d'informations ou pour monter des projets en ce sens.

La prochaine CTD se tiendra le mardi 3 décembre à 19h30 à l'UFOLEP 78
Le tableau d'engagements équipes est à retourner à Sébastien pour le 30 novembre !
Les équipes devront avoir été **contrôlées** via les engagements en ligne.